

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **54 (1909)**

Heft 7

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

L'intempérance et la défense nationale.

« La victoire sur le champ de bataille en suppose une autre, remportée par le peuple vainqueur sur lui-même. »

En mettant cette déclaration en tête de sa récente réédition d'un ouvrage sur la tactique, le lieutenant-colonel Balck a voulu rappeler à ses lecteurs qu'à la guerre la supériorité morale importe encore plus que celle de l'armement. C'était du reste ce que Scharnhorst proclamait déjà en 1806, en affirmant que la défaite avait toujours puni l'erreur des peuples qui ne mettaient pas le culte des vertus militaires au-dessus de celui de l'art proprement dit de la guerre.

Le culte des vertus militaires, c'est-à-dire surtout du courage, de la discipline, de l'endurance, de l'activité : voilà bien en effet le plus sûr moyen de se concilier le sort des combats ; et le peuple qui sait hausser aux exigences de la guerre l'âme de sa jeunesse a rempli la plus importante et la plus difficile des tâches que lui impose la défense nationale.

C'est sur ce fondement que repose toute l'institution des milices. Quelques mois suffisant à la rigueur à l'apprentissage du métier des armes, il sera possible en effet de réduire à ce minimum de temps l'instruction militaire des conscrits s'il est pourvu par ailleurs à la formation martiale de leur caractère. C'est ce dont nous nous flattons en Suisse. Confiants dans la puissance de nos traditions nationales, dans notre habileté héréditaire au tir, dans la direction imprimée à l'éducation publique, nous croyons que les Suisses grandissent avec un cœur de soldat, où les vertus militaires s'insinuent et se développent par l'influence de la famille, des mœurs publiques, des sociétés patriotiques et du sol même que nous habitons.

Sans attendre la guerre qui décidera jusqu'à quel point cette confiance est justifiée, il est sage dans tous les cas de nous pré-